

PARLEMENT EUROPÉEN

DÉLÉGATION POUR LES RELATIONS AVEC LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

22^E RÉUNION INTERPARLEMENTAIRE PE/CHINE

Bruxelles, le 11 octobre 2005

Première séance de travail: questions économiques et sociales

Sujet 1: Commerce

- * Commerce du textile UE-Chine
- * Relations commerciales bilatérales et ouverture du marché chinois
- * Négociations dans le cadre de l'OMC

M. STERCKX, président de la délégation pour les relations avec la République populaire de Chine, ouvre la 22^e réunion interparlementaire Parlement européen – Assemblée populaire nationale (APN) à 9 h 35.

Il salue les invités et souligne le rôle croissant de la Chine sur la scène mondiale et l'importance des liens commerciaux et politiques entre Bruxelles et Pékin. Il note que les échanges commerciaux UE-Chine ont représenté 175 milliards d'euros en 2004. Il souligne que l'Union souhaite développer un partenariat stratégique, en particulier dans les domaines des échanges, de la politique monétaire, du changement climatique, de l'environnement et du développement. M. STERCKX met en avant les progrès réalisés dans le domaine des droits de l'homme, malgré certaines divergences d'opinion résiduelles sur ces questions entre l'UE et la Chine.

M. WANG, président de la délégation chinoise, remercie M. STERCKX pour ses souhaits de bienvenue et lui rend la pareille. Il souligne également l'importance d'un renforcement des liens bilatéraux et la nécessité d'un échange de vues franc et ouvert.

M. CALABUIG RULL salue également le développement des échanges bilatéraux. Il rappelle toutefois certains sujets de préoccupation tels que le commerce du textile, la difficulté de pénétrer le marché chinois et les problèmes de respect des droits de la propriété intellectuelle. M. CALABUIG RULL attire l'attention sur les secteurs du marché chinois présentant de l'attrait pour les entreprises européennes, tels notamment les secteurs énergétique et financier. L'intéressé souligne aussi la nécessité d'instaurer le principe de réciprocité dans les relations bilatérales.

M. HE KENG met en avant l'avantage compétitif dont bénéficie la Chine dans le domaine des produits à forte concentration de main-d'œuvre, l'Europe étant pour sa part plus avancée dans le

domaine des biens à haute teneur technologique. Il reconnaît que les entraves aux échanges constituent un phénomène négatif et peuvent être incompatibles avec les règles de l'OMC.

M. HOPPENSTEDT déclare que la forte progression des importations de textile chinois menace plus d'un million d'emplois dans l'Union. Il pointe du doigt les exemples d'infractions aux droits de la propriété intellectuelle en Chine et l'inefficacité des mesures de prévention du piratage prises par le gouvernement chinois. Celui-ci instruit actuellement plus de 9000 procès, mais il n'existe aucune sanction efficace.

M. ZHANG présente la nouvelle législation visant à la protection des droits de la propriété intellectuelle actuellement mise en place en Chine. Il souligne par ailleurs que les infractions commises dans ce domaine résultent bien souvent d'une simple ignorance de la part des industriels chinois et admet que le processus pourrait durer un certain temps.

M. DEHAENE souligne l'importance du commerce bilatéral, du déficit commercial de l'Europe avec la Chine, des problèmes d'accès illimité aux marchés, ainsi que le manque de transparence général des «règles du jeu». Il réclame une intégration plus poussée de la Chine dans l'économie mondiale, de manière à créer une situation avantageuse pour toutes les parties.

M. HE KENG explique que le déficit commercial de l'Union est dû à l'avantage compétitif des produits chinois et à la popularité croissante de ceux-ci en Europe, les biens européens restant quant à eux coûteux pour les consommateurs chinois. Il confirme que Pékin a respecté les obligations que lui impose l'OMC en matière de barrières douanières et d'ouverture des secteurs de l'assurance et de la finance. Il souligne que les règles de transparence chinoises ont été élaborées conformément aux normes internationales.

M. WANG confirme que la Chine s'engage en faveur du développement de liens bilatéraux, politiques et économiques, malgré les problèmes de relations commerciales entre Pékin et certains États membres. M. BUSHILL-MATTHEWS demande si les constructeurs automobiles chinois envisagent d'installer leurs unités de production dans les régions possédant une tradition dans l'industrie lourde, les West Midlands britanniques par exemple. M. WANG répond que les industriels chinois préfèrent produire en Chine parce que la main-d'œuvre y est moins coûteuse. Les entreprises chinoises ont par ailleurs rencontré divers problèmes lorsqu'elles ont cherché à investir à l'étranger, en raison d'une méconnaissance de la législation locale notamment.

Mme BATZELI réclame l'extension du cadre social au niveau des relations bilatérales. Elle signale que la Chine ne respecte pas pleinement les engagements qui lui imposent l'OMC en matière de libéralisation de son secteur de la construction navale. Elle s'inquiète également de la production d'aliments génétiquement modifiés en Chine. M. HE KENG reconnaît la nécessité d'un cadre gouvernemental ou international sur des questions telles que les aliments de ce type. Il confirme par ailleurs que Pékin respectera le calendrier du traité d'adhésion de la Chine à l'OMC au niveau des marchés financiers. Il met également en lumière les efforts déployés par Pékin afin de réduire les procédures bureaucratiques dans ce domaine et évoque la concurrence qu'affrontent les pays européens possédant une tradition de construction navale, la main-d'œuvre chinoise étant largement moins chère.

M. ZHANG commente les dernières évolutions juridiques intervenues en Chine, notamment l'adoption d'un code de procédure administrative simplifiant les procédures d'autorisation.

M. WANG propose que Mme BATZELI fasse part par écrit de ses inquiétudes sur la construction navale aux experts compétents de Pékin.

M. ROUCEK signale les avantages que le libre-échange a apportés à Skoda, laquelle construit actuellement une usine de voitures à Shanghai. M. HE KENG rappelle les problèmes d'accès au marché communautaire rencontrés par les textiles chinois. M. WANG souligne que Pékin respecte les obligations d'entrée que lui impose l'OMC et que la Chine s'adapte aux nouvelles réalités politiques et économiques. L'Union doit elle aussi s'accommoder de l'accession de la Chine et de l'Inde au rang de nouvelles puissances économiques et politiques.

M. BATZELI s'enquiert du système de prise en charge social en Chine. M. WANG reconnaît l'existence d'importantes disparités en matière de richesses dans le pays. Il note que le président HU JIN TAO a placé cette question en tête des priorités du 11^e plan économique quinquennal chinois. M. HE KENG présente aux députés les progrès réalisés par le gouvernement chinois en matière de lutte contre le chômage et le programme de remise au travail. Celui-ci réinsère entre quatre et cinq millions de personnes sur le marché de l'emploi chaque année. M. STERCKX propose que la Chine adopte certains éléments du système de prise en charge sociale européen.

Sujet 2: Environnement, changement climatique, développement durable

- * **Développement urbain et durable**
- * **Énergie et recherche**
- * **Monde multipolaire**

M. TURMES aborde les questions énergétiques et environnementales dans le cadre du développement durable. Il souligne les défis que représente le développement d'un système économique pour 1,3 milliard de personnes sans détruire l'environnement. Il appelle la Chine à mener une politique étrangère pacifique et à suivre la voie européenne en matière de technologies efficaces sur le plan énergétique, la rapide croissance de l'industrie chinoise entraînant une augmentation des prix du pétrole internationaux.

M. WATSON souhaite aborder les modèles de développement urbain et les questions de développement durable. Il met en avant la dépendance croissante de la Chine par rapport aux importations d'énergie et s'enquiert de l'évolution des énergies renouvelables dans l'Empire du milieu. Il réclame par ailleurs la création d'un nouveau cadre éthique en matière de recherche biologique et médicale.

Mme AYALA SENDER mentionne la politique de «porte ouverte» et de mobilité en matière de tourisme international. Elle fait part de ses inquiétudes quant aux dommages environnementaux provoqués par l'expansion constante de l'infrastructure de transport et souligne la nécessité d'un système moins polluant. Elle aborde par ailleurs la question du tourisme durable en Chine et dans l'Union et souligne l'importance de la solidarité entre régions chinoises. Mme AYALA SENDER souligne également la nécessité de protéger le patrimoine culturel et le milieu naturel, ainsi que l'importance des relations entre les régions rurales et urbaines de Chine. Enfin, elle demande le point de vue de Pékin sur les problèmes de sécurité régionale.

M. HE KENG confirme l'engagement de la Chine à l'égard des politiques d'efficacité énergétique, notamment l'utilisation des énergies renouvelables et la diminution de la part des

combustibles fossiles. Il explique les particularités du modèle d'urbanisation chinois et le travail en cours afin de réduire les disparités régionales. M. ZHANG aborde la question de l'immigration intérieure et souligne les transferts financiers des villes vers les régions rurales. M. HE KENG reconnaît l'importance d'une infrastructure de transport efficace pour le développement économique chinois et s'en réfère à des projets de transport conjoints UE-Chine. M. WANG évoque la sécurité énergétique et souligne l'importance du charbon pour son pays. Il rejette les accusations rendant la Chine responsable de l'augmentation des prix du pétrole et pointe du doigt la substantielle augmentation de l'efficacité énergétique en Chine. Pour conclure, il met l'accent sur son soutien aux réformes du Conseil de sécurité de l'ONU et souligne la nécessité de voir les Nations unies jouer un rôle accru sur la scène mondiale.

Stratégie de Lisbonne – directive REACH

Mme OOMEN-RUIJTEN présente les principaux objectifs de la directive REACH et de la stratégie de Lisbonne en évoquant la nouvelle législation sur les normes de réévaluation des anciens produits chimiques. Elle souligne que la nouvelle législation communautaire vise à augmenter la confiance des consommateurs européens et qu'elle aurait des répercussions sur l'avenir des relations commerciales de l'Union. Mme LAPERROUZE explique l'impact positif de la directive REACH sur le marché de l'emploi communautaire et déclare que l'adoption de normes REACH à l'étranger constitue une tendance positive. Elle réclame une étroite coopération Union-Chine dans le domaine de la protection de la santé des consommateurs. M. WANG soutient cette proposition et demande la poursuite de la coopération technique entre Bruxelles et Pékin. M. HE KENG s'inquiète de l'utilisation de REACH en tant qu'instrument de protection des marchés, du marché agricole européen en particulier.

M. HOPPENSTEDT souligne l'importance de la politique monétaire et industrielle dans les relations bilatérales Union-Chine et aborde les questions liées au second tour des négociations de Bâle sur la sécurité des prêts. Il suggère l'application des normes comptables et d'assurance communautaires aux entreprises étrangères travaillant avec des clients de l'Union. Il évoque par ailleurs la dérégulation du secteur de la construction navale étatique chinoise et la gestion des réserves de change de Pékin. M. HE KENG confirme la volonté de la Chine de remplir les obligations qui lui incombent dans le cadre de l'OMC et de Bâle, d'une part, et d'ouvrir son marché financier, d'autre part.

M. WANG évoque la question de la construction navale et réclame une réforme des entreprises publiques. Il établit un lien entre le déficit commercial et budgétaire des États-Unis et la stabilité des marchés financiers. M. HE KENG confirme que la Chine ne cherche pas à augmenter son excédent commercial et signale la volonté de Pékin de diversifier ses réserves de devises étrangères.

M. STERCKX remercie les orateurs et lève la première partie de la séance à 12 h 30.

Deuxième séance de travail: questions politiques et de sécurité

- * Relations UE-Chine
- * Tourisme et Jeux olympiques 2008

M. STERCKX ouvre la deuxième partie de la réunion à 15 heures et aborde plusieurs questions, notamment les relations Chine-Taiwan, l'évolution politique intérieure en Chine (les droits de l'homme et le statut des minorités ethniques, par exemple), ainsi que la coopération UE-Chine sur la scène internationale. Il souligne la nécessité d'augmenter la fréquence des réunions rassemblant le Parlement européen et l'Assemblée populaire nationale chinoise et signale que 100 personnes travaillent sur des dossiers liés à la Chine au sein de la Commission européenne. M. WANG critique certaines résolutions du PE relatives à son pays et réclame un véritable partenariat stratégique ainsi qu'un dialogue bilatéral. M. BELDER indique qu'il est rapporteur sur la Chine et s'enquiert de la politique régionale chinoise. Mme TRÜPEL déclare qu'il existe des divergences d'opinion substantielles entre l'Union et la Chine et propose d'axer la coopération sur des questions spécifiques. Elle réclame davantage de compréhension mutuelle. Mme HENNICOT-SCHOEPGES appelle à une intensification des échanges d'étudiants entre Bruxelles et Pékin.

En réponse à une question posée par Mme CORBEY, laquelle souhaite savoir ce que les Chinois considèrent comme inacceptable dans la société communautaire, M. WANG évoque certaines différences entre l'Union et la Chine et réclame une coopération constructive. Il explique l'intérêt que la Chine porte à la stabilité économique et politique en Asie centrale et demande la création d'une zone de libre-échange avec les pays de l'ANASE. Il souligne par ailleurs que la coopération économique et politique entre la Chine et le Japon constitue une pierre d'angle de la sécurité régionale. Il reconnaît l'importance des questions touchant aux négociations du traité de réadmission et de la lutte contre le terrorisme international.

M. ZHANG évoque la volonté des étudiants chinois de décrocher des diplômes techniques dans des universités étrangères. Il fait part de ses inquiétudes face à l'embargo européen sur les armes et aux tentatives du Parlement européen d'internationaliser les questions du Tibet et de Taiwan.

M. MAVROMMATIS félicite la Chine pour l'organisation des Jeux olympiques de 2008 et demande un renforcement de la coopération Union européenne-Chine dans les domaines du tourisme et du sport. Mme CORBEY évoque la question de la pollution et la nécessité de prendre des mesures afin d'améliorer la qualité de l'air à Pékin. Celle-ci aura, selon elle, des implications importantes lors du marathon. M. ZHANG aborde les problèmes environnementaux et détaille certaines mesures antipollution prises par le gouvernement chinois. M. WANG signale que près de 1,5 % du PNB chinois est annuellement consacré à l'amélioration des normes environnementales. Il réclame un partenariat et un partage des technologies environnementales.

Mme DOYLE évoque la question de l'impact économique des Jeux olympiques et la mise à l'écart éventuelle d'individus «indésirables» à Pékin durant les jeux. Elle s'inquiète par ailleurs du bien-être des chevaux lors des concours équestres qui se dérouleront à Hongkong. M. WANG reconnaît que les Jeux olympiques devraient avoir un effet positif sur le tourisme, sans toutefois être certain qu'ils présenteront un impact économique positif direct pour la Chine.

Mme GEBHARDT salue l'intégration du concept de droits de l'homme dans la Constitution chinoise, même si ces changements lui semblent se limiter à la théorie. Elle mentionne toutefois plusieurs cas de graves violations des droits de l'homme et réclame une amélioration de la

situation de ceux-ci en Chine. Elle attire en particulier l'attention sur la liberté de l'internet et sur le maintien de la peine capitale. Elle exprime par ailleurs son inquiétude à la suite de la visite d'un hôpital tibétain qui ne disposait pas de l'eau courante. M. PIKS établit un lien entre la question des droits de l'homme en Chine et l'amélioration des conditions de vie. Il réclame un soutien économique et culturel aux minorités ethniques et évoque les effets économiques bénéfiques dans les régions autonomes et les investissements massifs réalisés par le gouvernement central chinois. Il souligne également la nécessité de réconcilier les religieux tibétains et le gouvernement chinois. Selon lui, les autorités régionales sont moins respectueuses des droits de l'homme. M. TABAJDI évoque la diaspora chinoise vivant dans l'Union et réclame un renforcement de l'intégration des minorités chinoises dans la société européenne. Signalant au passage que quelque 100 millions de membres des minorités nationales vivent en Chine proprement dite, il s'enquiert également des quotas réservés à ces dernières dans les administrations régionales chinoises. Pour conclure, il souligne les problèmes auxquels sont confrontés les homosexuels masculins et féminins en Chine.

M. Watson évoque les liens existant entre son groupe politique et Taiwan et demande à Pékin de mettre un terme aux menaces militaires à l'encontre de Taipei. Il met l'accent sur le principe d'autodétermination en tant qu'outil principal de résolution de ce conflit. M. ZHANG s'en réfère aux débats sur la protection des données personnelles pour illustrer le pluralisme politique croissant en Chine. Il reconnaît l'existence de problèmes en matière de droits de l'homme et de minorités nationales, mais souligne les progrès réalisés, au niveau régional en particulier. M. WANG déclare que la Chine n'est pas en mesure d'abolir la peine de mort actuellement, mais que celle-ci est aujourd'hui appliquée avec davantage de prudence. Il indique que les minorités ethniques sont correctement représentées dans les institutions étatiques chinoises. M. LOSANG remarque qu'il a fait partie de la commission des affaires religieuses à Lhassa et que le Tibet compte 600 temples et plus de 60 000 lamas. Il reconnaît que de nombreux temples ont été détruits pendant la Révolution culturelle, mais qu'ils ont été reconstruits par la suite. Il existe actuellement des politiques protégeant les temples, tous les citoyens ainsi que la liberté de culte de ceux-ci. L'intéressé déclare que le Dalai Lama a dirigé jusqu'en 1959 des groupes opprimant le peuple tibétain et qu'il s'est enfui cette année-là de son plein gré. Il ajoute que la liberté de culte et les droits sociaux sont respectés.

M. WANG est favorable à un règlement pacifique de la question taiwanaise, à condition que Taipei accepte la politique de «Chine unique». Il rappelle la loi anti-sécession adoptée par l'Assemblée populaire nationale et déclare que la résolution des Nations unies relative à l'autodétermination ne s'applique pas à Taiwan.

Mme ROURE n'a pas eu l'occasion d'aborder les questions de sécurité mondiale dans le contexte des relations UE-Chine. Il est convenu que cette question figure parmi les priorités de l'ordre du jour de la prochaine réunion.

M. STERCKX souligne la nécessité de développer les liens entre le Parlement européen et l'Assemblée populaire nationale. Une requête visant à la tenue de deux réunions par an a d'ailleurs été présentée. En d'autres termes, les deux délégations se réuniraient sur le lieu de travail de leur homologue chaque année à l'avenir. La prochaine réunion doit se tenir en novembre 2006 à Pékin. Le président espère toutefois que le Bureau pourra se rendre en Chine au printemps. Il lève la séance à 18 heures.

ANNEXE/ALLEGATO/BIJLAGE/ANEXO/BILAGA

**DELTAGERLISTE/ANWESENHEITSLISTE/KATAΣΤΑΣΗ ΠΑΡΟΝΤΩΝ/LIITE RECORD
OF ATTENDANCE/LISTA DE ASISTENCIA/LISTE DE PRESENCE/ELENCO DEI
PRESENTI/PRESENTIELIJST/LISTA DE PRESENÇAS/LÄSNÄOLOLISTA/DELTAGARLISTA**

Til stede	Formandskabet/Vorstand/Προεδρείο/Bureau/Ufficio di Presidenza/Mesa/Puhemiehistö/J.L. Presidium: (*) STERCKX (P), DEHAENE (1VP), ROURE (2VP)
Anwesend	Medlemmer/Mitglieder/Μέλη/Members/Diputados/Députés/Deputati/Leden/Deputados/Jäsenet/Ledamöter: ATKINS, BATZELI, CALABUIG RULL, CORBEY, DEL CASTILLO VERA, FAJMON, GEBHARDT, HOPPENSTEDT, LAPERROUZE, MAVROMMATIS, OLBRYCHT, OOMEN-RUIJTEN, PIKS, REUL, RIIS-JORGENSEN, ROUCEK, TRÜPEL, TURMES, ZIMMER
Παρόντες	Stedfortrædere/Stellvertreter/Αναπληρωτές/Substitutes/Suplentes/Suppléants/ Membri supplenti/Plaatsvervangers/Membros suplentes/Varajäsenet/Suppleanter:
Present	AYALA SENDER, BUSHILL-MATTHEWS, DIAZ DE MERA GARCIA CONSUE, DOYLE, HÄNSCH, HENNICOT-SCHOEPGES, KARAS, LANGEN, MARTIN, TABAJDI, WATSON
Presentes	
Présents	
Presenti	
Aanwezig	
Lasna	
Närvarande	
Art. 178,2	BELDER
Art. 183,3	ATTARD-MONTALTO

Endv. Deltog/Weitere Teiln./ Συμμετείχαν επίσης/Also present Participaron igualmente/ Participaient également/ Hanno partecipato altresì/ Andere deelnemers/ Outros participantes/ Muut osallistajat/ Dessutom deltog	
(Dagsorden/Tagesordnung Pkt/Ημερήσια Διάταξη Σημεί/Point OJ/Punto OG/Agenda Punt/Ordem do dia Punto/punto orden del dia/Esityslist Kohta/ Föredragningslista punkt):	

- * (P) = Formand/Vorsitzender/Πρόεδρος/Chairman/Président/Presidente/Voorzitter/Presidente/Puhemies/Ordförande
 (VP) = Næstform./Stellv.Vorsitz./Αντιπρόεδρος/Vice-Chairman/Vice-Président/Vicepresidente/Varapuhemies/Ondervoorz./
 Vice-Pres./Vicepres/Vice ordförande.

